

Quelques remarques sur l'analyse des sujets et la problématisation.

1) Avant d'avoir affaire à des concepts nous avons affaire à des mots. Appliquez donc systématiquement le principe établi par Saussure selon lequel dans la langue il n'y a pas de substance mais seulement des oppositions. Qu'est-ce à dire ?

a) Que le sens n'est pas *dans* les mots (comme s'il était leur substance) mais dans les *relations* qu'ils entretiennent les uns aux autres au sein de la langue. Le sens, pourrait-on dire, n'est pas *dans* les mots mais *entre* les mots.

b) Cette relation par laquelle les mots acquièrent du sens est fondamentalement d'*opposition* : comprendre le sens d'un mot c'est le distinguer de, donc l'opposer à tous les autres. Cette opposition vaut pour Saussure sur deux axes, horizontal ou syntagmatique d'une part, vertical ou paradigmatique d'autre part.

b') Axe syntagmatique : comprendre le sens d'une phrase c'est distinguer ou opposer le sujet et le verbe, le verbe et l'attribut ou le complément etc. Là où cette opposition n'est pas possible le sens est lui même impossible à déterminer :

« La vieille garde le lit » peut vouloir dire qu'une femme âgée reste couchée ou que l'élite de l'armée napoléonienne prend connaissance, par exemple, d'un ordre écrit – on conviendra que ce n'est pas tout à fait la même chose. Ainsi, « vieille » peut être substantif ou adjectif (nature), sujet ou épithète (fonction), « garde » peut être verbe ou substantif (nature), il exprime l'action ou est sujet de l'action (fonction), « lit » peut être verbe ou substantif etc. Bref, à opposition impossible, indécision du sens.

b'') Axe paradigmatique (c'est celui qui nous intéresse tout particulièrement) : si « vieille » est substantif (= vieille femme), comme chez Dostoïevski par exemple (*Crime et châtiment*), il n'est compréhensible en français que *par opposition* à « femme âgée », à « grand-mère » etc. **Pas plus ici qu'ailleurs il n'y a de synonymie** : « (la) vieille » appartient au vocabulaire populaire, il s'oppose donc bien à « femme âgée » qui est plus soutenu et qui change complètement la perspective. Selon le contexte, c'est à dire là encore par un jeu d'oppositions, il pourra être mélioratif, comme dans « ma vieille » qui connote l'affection voire la tendresse ; ou péjoratif, comme dans *L'Assemblée des femmes* d'Aristophane, où les « vieilles » s'opposent aux « jeunes femmes » en tant que celles-ci sont désirables : une « vieille » est alors une femme laide, voire repoussante¹. Si maintenant « vieille » est adjectif rapporté à « garde » (la vieille garde napoléonienne) il se comprend par opposition à « (troupe) inexpérimentée », « peu sûre » etc., et connote la valeur militaire, l'expérience, voire l'héroïsme, ce qui est évidemment totalement différent aux sens précédents. Selon qu'on l'oppose à tel mot plutôt qu'à tel autre le sens² d'un même mot peut donc varier considérablement.

c) Toutes ces oppositions ne valent chez Saussure qu'à l'intérieur d'un *système*, la langue : parce que ce système *précède* les éléments qui le composent, il rend possible le jeu des oppositions en les fixant et en les contrôlant. C'est ainsi que d'une langue à l'autre il faudra transposer ces oppositions : « il pleut des cordes »/« il pleut des chats et des chiens » etc.

2) Que conclure de tout cela concernant les sujets de philosophie de BL ?

¹ Dans *L'Assemblée des femmes* Praxagora impose que tout homme désirant avoir une relation sexuelle avec une jeune femme devra d'abord satisfaire une vieille, quoiqu'il lui en coûte.

² J'inclus dans ce terme non seulement la dénotation mais aussi la connotation.

2.1. Ceux-ci sont très souvent énoncés en un seul mot qui devra donc être compris en opposition à d'autres. Autrement dit, il va falloir « cerner » le sens du mot à partir d'autres mots qui n'ont pas le même sens, en allant pour ainsi dire de l'extérieur vers l'intérieur. L'opposition vaut évidemment pour *tous* les autres mots de la langue, mais on conviendra qu'il n'est guère éclairant d'opposer, par exemple, « l'exception » à « la souveraineté »³, pour reprendre deux énoncés proposés au concours ces dernières années : certes, « l'exception » n'est pas « la souveraineté », les deux termes ne sont pas situés sur le même axe paradigmatique, mais la tentation de les confondre étant nulle pour cette raison même, leur opposition n'apporte pratiquement rien. Le principe saussurien ne va se révéler fécond qu'à partir du moment où, allant de l'extérieur à l'intérieur comme on l'a dit, il joue entre deux mots très proches l'un de l'autre sur le même « axe paradigmatique ». Autrement dit, opposer implique de mettre en rapport, de rapprocher, mais **pour mieux distinguer *in fine***.

L'exercice est certainement assez difficile mais jusqu'à un certain point c'est l'intention qui compte : une dissertation qui se bat avec ce genre de distinctions sans parvenir à un résultat totalement satisfaisant vaudra toujours mieux que celle qui coule de source parce qu'il n'y a en elle aucune distinction.

2.2. Du mot au concept.

Tant que le sens d'un mot n'est pas « cerné » par tous ces jeux d'opposition il est incapable de fournir le vocabulaire dont la réflexion a besoin pour être autre chose qu'un bavardage (Platon lui-même prend acte de la ressemblance *extérieure* entre philosophie et bavardage). Au contraire, une fois le mot défini il devient proprement un *terme* : Ortega fait observer que « *finis* » (dans *de-finition*) et « *terminus* » (dans *terme* et *déterminé*) appartiennent à la même famille de mots et désignent, en gros, la frontière⁴. Le mot tel qu'il se présente à nous tout d'abord est *indéfini*, *indéterminé*, sans frontière établie, comparable à une pièce de monnaie qui n'a pas de valeur précise et dont l'emploi est par définition risqué. Le terme, au contraire, peut être manié en toute sécurité parce que, clairement défini et déterminé, sa prétention de signifier quelque chose (donc d'avoir une « valeur » au sens linguistique du terme) est juridiquement établie, fondée.

C'est pourquoi le terme est le lieu du concept : par le concept je *saisis*⁵ quelque chose intellectuellement, et ce que je saisis, c'est un *sens*, celui du terme dans lequel le concept m'est donné. Saisir intellectuellement quelque chose c'est saisir le sens du terme qui la signifie.

C'est donc par une même opération que l'on passe du mot au terme et du terme au concept. Ortega rappelle que « concept » en grec se dit « *horos* », terme qui là encore veut dire « limité » : « *Horos* et *terminus* étaient les tas de pierres, puis les bornes qui séparaient les champs et délimitaient la propriété de chacun »⁶.

3. La problématisation.

³ Je maintiens les guillemets pour faire valoir qu'il s'agit encore ici des mots, pas encore des concepts. Et je m'aperçois en écrivant que Carl Schmitt me donne tort !!! Mais peu importe ici, ce ne sont que des exemples.

⁴ « Exterminer » au premier sens du terme signifiait rejeter au-delà de la frontière. Sans doute y aurait-il là aussi un intérêt à faire la différence entre *terminus* et *finis*, ce qui relèverait, en l'occurrence, de l'histoire du Droit.

⁵ *Concipio*, prendre, saisir.

⁶ Ortega y Gasset, *L'évolution de la théorie déductive*.

Supposons par exemple l'énoncé : « la cause ». Les termes qui s'en approcheront le plus sur l'axe paradigmatique sont sans doute ceux de « principe » et de « raison ». On dira que « l'évaporation est la *cause* de la pluie », que "l'évaporation est la *raison* pour laquelle il y a pluie », que « l'évaporation est au *principe* de la pluie »⁷. Allons vite : le terme « principe », en tant qu'il désigne ce qui est « premier », dit quelque chose de plus que celui de « cause » : le principe contient la « raison » (d'être) du phénomène, on est censé découvrir *dans* le principe la raison (d'être) du phénomène qui s'ensuit, selon une relation de principe à *conséquence*, par opposition à une simple relation de cause à *effet* où la cause ne donne pas cette raison (d'être). Par opposition, la cause ne fait en quelque sorte que *transmettre* ce qu'elle a elle-même reçu de quelque chose qui la précède, elle n'est qu'un des maillons d'une chaîne causale. On voit par là que « *principe* » et « *raison* » établissent une relation *logique* entre deux phénomènes (l'évaporation *explique* la pluie, en *rend raison*), ce qui n'est pas le cas de celui de « cause ».

Que le concept de cause ne se laisse saisir que par opposition avec (et donc par rapport à) ceux de principe et de raison en marque dès lors l'ambivalence problématique : d'un côté la cause apparaît seulement comme ce qui *précède* son effet, dans un rapport purement temporel et empirique à celui-ci – rien de *logique* dans ce concept (cf. Hume notamment). Cependant, s'il est vrai que la cause précède *toujours* son effet, n'est-on pas autorisé à établir entre les deux une relation *nécessaire* ? Et si oui, la cause n'est-elle pas quelque chose de plus que ce que l'on en a dit, ce qui *détermine*, ce qui *rend possible* son effet, bref, son principe – auquel cas le rapport de causalité tend à s'identifier au principe de raison d'être ?

En somme, c'est dans ce jeu d'attraction et de répulsion entre les concepts de cause d'un côté, de principe et de raison (d'être) de l'autre, que se laisse saisir le concept de cause et qu'apparaît en même temps son caractère problématique, ce que l'on pourrait presque appeler son *hésitation* – laquelle nous fournit la problématique.

[en l'occurrence, sur un sujet comme celui-là, on pourrait proposer le plan suivant :

1. Hume : la relation de cause à effet est une simple association d'idées dans l'esprit, il n'y a ni cause ni effet dans les faits (ce qui prive la science physique de toute objectivité, elle qui repose pour l'essentiel sur le principe de cause à effet).
2. Leibniz (ou éventuellement Descartes, ou encore Malebranche) : en gros, la relation de cause à effet révèle la structure logique du réel lui-même, elle n'est donc pas une simple association psychologique.
3. Kant : le concept de cause est entièrement *a priori*, non induit de l'expérience et, en ce sens, Hume a raison de nier qu'il y ait des causes et des effets en soi, hors de l'esprit. Mais le concept de cause s'applique à la succession temporelle des phénomènes dans la forme *a priori* du sens interne, le temps – ce qui fonde la nécessité et l'objectivité de ce concept.]

⁷ On constate que chacun des termes requiert une tournure différente dans un français correct.